



# Assemblée générale

Soixante-douzième session

Documents officiels

Distr. générale  
5 janvier 2018  
Français  
Original : anglais

---

## Cinquième Commission

### Compte rendu analytique de la 23<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 13 décembre 2017, à 10 heures

*Président* : M. Tommo Monthe ..... (Cameroun)  
*Vice-Président du Comité consultatif pour les questions administratives  
et budgétaires* : M. Sene

## Sommaire

Point 136 de l'ordre du jour : Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019 (*suite*)

*Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, missions de bons offices et autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité (suite)*

*Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions*

*Mission de vérification des Nations Unies en Colombie*

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

**Point 136 de l'ordre du jour : Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019 (suite)**

*Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, missions de bons offices et autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité (suite)*

*Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions (A/72/7/Add.13 et A/72/371/Add.3)*

*Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (A/72/7/Add.17 et A/72/371/Add.7)*

1. **M<sup>me</sup> Bartsiotas** (Contrôleuse), présentant le rapport du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses pour 2018 au titre du groupe thématique III (A/72/371/Add.3), dit que le rapport contient les prévisions de dépenses concernant sept des neuf missions politiques spéciales relevant du groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions. Le montant des ressources qu'il est proposé d'allouer au titre de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) et de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie fera l'objet d'un additif distinct. En 2017, les missions relevant du groupe thématique III ont contribué à la prévention des conflits et au maintien de la paix et de la sécurité internationales par leur action d'alerte rapide, de médiation, de diplomatie préventive, d'appui aux opérations électorales, de bons offices et de consolidation de la paix.

2. Le montant des ressources qu'il est proposé d'allouer pour 2018 s'élève à un total de 151,4 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 3,6 millions de dollars par rapport aux crédits ouverts en 2017. Cette variation s'explique essentiellement par un taux de vacance de postes moins élevé et la promotion à un échelon supérieur de membres du personnel civil, de militaires et de policiers au sein du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM). L'augmentation des ressources est partiellement compensée par une diminution des dépenses opérationnelles, principalement au titre des services médicaux et des transports terrestres.

3. Présentant le rapport du Secrétaire général sur le montant des ressources qu'il est proposé d'allouer pour

2018 à la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (A/72/371/Add.7), l'intervenante dit que par sa résolution 2366 (2017), le Conseil de sécurité a décidé de mettre en place la Mission pour une période initiale de 12 mois, et par sa résolution 2377 (2017) a approuvé les recommandations contenues dans le rapport du Secrétaire général (S/2017/745) sur la dimension, les aspects opérationnels et le mandat de la Mission. Il incombe à la Mission de contrôler la mise en application de deux aspects fondamentaux de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable qu'ont conclu le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire (FARC-EP) en 2016. Il s'agit notamment de la réintégration politique, économique et sociale des membres des FARC-EP ainsi que de la mise en œuvre de mesures de sécurité et de protection personnelle et collective. Le montant des ressources qu'il est proposé d'allouer pour 2018 à la Mission s'élève à 73,6 millions de dollars, celle-ci étant dotée de 393 postes civils.

4. **M. Sene** (Vice-Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires), présentant le rapport du Comité consultatif sur les ressources demandées pour 2018 au titre des sept missions relevant du groupe thématique III (A/72/7/Add.13), dit que le Comité recommande d'approuver le tableau d'effectifs proposé au titre de celles-ci. Le Comité consultatif recommande également que toute autre demande liée à la création d'un poste de spécialiste hors classe des affaires politiques/électorales (P-5) au sein du Bureau intégré des Nations Unies en Guinée-Bissau devrait être pleinement justifiée dans le projet de budget-programme pour 2019. Le Comité consultatif réaffirme que, de façon générale, il convient d'examiner en quoi les postes restés vacants depuis au moins deux ans demeurent nécessaires et de justifier leur maintien dans les projets de budget. Faute de quoi, il convient d'en proposer la suppression. Le Comité recommande donc la suppression de trois postes à la MANUSOM. Les six postes de spécialiste des droits de l'homme proposés pour la MANUSOM en vue d'élargir l'application de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme bénéficieront à un certain nombre d'organismes des Nations Unies ; le Comité souhaite donc en savoir plus sur les accords de partage des coûts qui s'appliqueront aux services fournis à d'autres entités.

5. S'agissant des dépenses opérationnelles, le Comité consultatif craint que le montant demandé pour 2018 ne soit pas réaliste compte tenu du contexte actuel de la sous-utilisation des crédits ouverts et recommande que les renseignements relatifs aux dépenses effectives

et prévues jusqu'à la fin de 2017 soient communiqués à l'Assemblée générale. Le Comité consultatif recommande également des réductions au titre des installations et infrastructures s'élevant à 84 700 dollars et 110 000 dollars respectivement pour l'UNOWAS et la MANUSOM. Compte tenu de la nécessité de passer en revue l'emploi des moyens aériens partagés, le Comité consultatif recommande également que le montant des ressources au titre des transports aériens de l'UNOWAS et du BINUGBIS pour 2018 demeure inchangé par rapport au budget approuvé de 2017.

6. Le Comité consultatif recommande qu'une réduction de 25 800 dollars soit appliquée aux ressources demandées au titre des consultants du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), étant donné que la Mission devrait mobiliser ses propres compétences internes pour les activités de base et les fonctions récurrentes devant être assurées à long terme. Le Comité consultatif recommande donc de ne pas inscrire au budget le montant de 109 100 dollars demandé pour financer les services de vacataires exécutant des activités d'appui au sein du BRENUAC et note qu'une augmentation des effectifs organiques ne se traduit pas automatiquement par une augmentation correspondante des activités d'appui. Enfin, davantage de renseignements devraient être fournis sur les activités de lutte antimines dans les projets de budget de la MANUSOM pour les exercices à venir.

7. Présentant le rapport du Comité consultatif sur les prévisions de dépenses de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie pour 2018 (A/72/7/Add.17), l'intervenant dit que le Comité consultatif recommande d'approuver le tableau d'effectifs proposé pour la Mission, autres qu'un poste d'assistant administratif (agent local) auprès du Bureau du Chef de cabinet et qu'un poste temporaire de spécialiste des ressources humaines (P-4) à la Division du personnel des missions du Département de l'appui aux missions pour fournir un appui. Le Comité note que le ratio personnel recruté sur le plan national et personnel recruté sur le plan international est de 1 à 1 et se félicite du recours au personnel recruté sur le plan national. S'agissant des dépenses opérationnelles, en l'absence de justification et d'informations suffisantes concernant les besoins en consultants, le Comité consultatif recommande de réduire d'un montant de 295 900 dollars les ressources demandées au titre des consultants. Dans son examen du rapport principal du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/72/7/Add.10), le Comité consultatif a formulé des observations et des recommandations sur les voyages et le Bureau d'appui commun de Koweït.

8. **M. Escalante Hasbún** (El Salvador), prenant la parole au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), dit que celle-ci se félicite de l'exécution réussie du mandat de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie. La CELAC a contribué à cette mission en mettant à sa disposition des observateurs internationaux non armés chargés de faire respecter l'Accord portant cessez-le-feu et cessation des hostilités bilatéraux et définitifs et dépôt des armes, ce qui témoigne de l'importance des mécanismes régionaux conçus aux fins du règlement des conflits, de la diplomatie préventive, des bons offices et de la médiation.

9. La CELAC appuie vigoureusement le processus de paix ; les efforts et les compromis qui ont été consentis dans le cadre de ce processus témoignent de l'engagement continu à consolider la paix en Colombie. L'ONU doit donc accorder son plein appui à la nouvelle Mission de vérification des Nations Unies en Colombie en vue de faciliter la réintégration politique, économique et sociale réussie des membres des FARC-EP ainsi que l'application effective des garanties de sécurité. L'orateur est convaincu que le Comité veillera à ce que la Mission reçoive les ressources nécessaires afin d'être en mesure de s'acquitter pleinement et efficacement de son mandat.

10. **M. Hyndrak** (Observateur de l'Union européenne), prenant la parole également au nom des pays candidats (Albanie, Monténégro, Serbie, et ex-République yougoslave de Macédoine), du pays du processus de stabilisation et d'association (Bosnie-Herzégovine), ainsi que de la République de Moldova, dit que d'excellents progrès ont été réalisés en Colombie depuis la signature de l'Accord de paix entre le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire (FARC-EP). Les États membres de l'Union européenne sont très attachés au processus de paix, y compris par le biais de leur appui au mandat et au fonctionnement de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, qui jouera un rôle décisif dans le contrôle de la mise en application des clauses relatives à la réintégration politique, économique et sociale des membres des FARC-EP ainsi que de la mise en œuvre des garanties de sécurité. En cette phase critique, la Mission devrait recevoir l'appui de la communauté internationale tout entière, notamment par le biais de l'engagement des Nations Unies et sa présence sur le terrain. L'Union européenne appuie la consolidation de la paix en Colombie, qui est l'un de ses partenaires les plus proches en Amérique latine, au moyen du déblocage d'une enveloppe de près de 600 millions d'euros, par l'intermédiaire du fonds fiduciaire de

l'Union européenne en faveur de la Colombie et d'éventuels prêts de la Banque européenne d'investissement.

11. **M. Sandoval Mendiola** (Mexique) dit que la fin du conflit civil en Colombie et l'instauration de la paix qui s'est ensuivie, montrent que la communauté internationale est capable de trouver des solutions aux problèmes, si tenaces soient-ils. L'Organisation joue un rôle important par le biais de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, qui comprend des observateurs internationaux non armés originaires du Mexique. À l'heure actuelle, la nouvelle Mission de vérification des Nations Unies en Colombie joue un rôle décisif en facilitant la réintégration des ex-combattants et devrait donc être déployée dans l'ensemble du pays aux côtés du personnel d'appui. La délégation mexicaine est convaincue que la Commission fournira à la Mission les ressources nécessaires à la consolidation de la paix en Colombie.

12. **M<sup>me</sup> Dominguez** (Chili) dit que le Chili, en tant que l'un des garants des négociations de paix en Colombie, réaffirme son intention de continuer de coopérer à la consolidation de la paix. L'édification d'une paix durable repose essentiellement sur la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, donnant ainsi espoir à tous ceux qui cherchent à mettre fin aux conflits sévissant dans d'autres régions du monde. Son mandat permettra d'assurer la réintégration des ex-combattants dans la vie civile ; la mise en place de mesures de sécurité dans les anciennes zones de conflit ; ainsi que la participation à la vie politique des membres des FARC-EP ayant déposé les armes en vertu de l'Accord de paix. L'intervenante a noté les efforts louables consentis par la Colombie en vue d'appuyer le déploiement de la Mission ainsi que l'apport des observateurs et des effectifs déployés par les États Membres de la région. Les États Membres doivent doter la Mission des ressources financières dont elle a besoin de manière prévisible, souple et efficace, afin que celle-ci soit en mesure de s'acquitter de son mandat.

13. **M<sup>me</sup> Babio** (Argentine) dit que le Gouvernement argentin appuie résolument l'engagement du peuple colombien en faveur de la paix, et que l'Argentine est l'un des principaux pays fournisseurs d'observateurs à la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie. La nouvelle Mission de vérification des Nations Unies en Colombie illustre l'aptitude de l'Organisation à contribuer activement à l'instauration d'une paix durable dans un pays, et l'Argentine continuera à fournir l'appui nécessaire en vue de surmonter les obstacles à sa concrétisation. L'oratrice recommande instamment à la Commission d'approuver le montant des ressources proposées par le Secrétaire

général pour la Mission, dont l'adoption est recommandée par le Comité consultatif.

14. **M. Feldman** (Brésil) dit que la délégation brésilienne célèbre le succès de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie et félicite ce pays pour son engagement en faveur de l'application de l'Accord de paix, dont les effets positifs sans précédent à l'échelle de la région sont irréfutables. L'orateur se félicite de l'adoption des résolutions [2366 \(2017\)](#), [2377 \(2017\)](#) et [2381 \(2017\)](#) du Conseil de sécurité concernant la mise en place et le mandat de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie. Il conviendrait de doter la Mission de toutes les ressources nécessaires à la bonne exécution de son mandat.

15. **M<sup>me</sup> Mejía Velez** (Colombie) dit que la délégation colombienne remercie de nouveau la communauté internationale et les États de la région d'avoir montré leur engagement en faveur de la paix en Colombie en appuyant la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, qui s'est acquittée avec succès de son mandat. Son pays cherche à présent à franchir la prochaine étape décisive du processus de paix, avec l'aide de la nouvelle Mission de vérification des Nations Unies en Colombie. Le mandat de la Mission inclut la réintégration politique, économique et sociale des membres des FARC-EP ainsi que la mise en place de mesures de sécurité personnelle et collective et de programmes de protection pour les communautés et les organisations. L'exécution intégrale et efficace de ce mandat dépendra des ressources humaines et financières demandées par le Secrétaire général, et l'intervenante est convaincue que la Commission continuera à soutenir la Colombie et son peuple alors qu'ils s'acheminent vers la paix.

*La séance est levée à 10 h 45.*